

Dossier de demande d'admission au service appartement en autonomie

La demande d'admission d'un jeune majeur, ou d'un mineur de 17 ans, en vue de son éventuel accueil au Service Appartements en Autonomie, passe par la transmission d'un certain nombre de documents par courrier (**Service d'Appartements en Autonomie, 3 sente des Dorées, 75019, PARIS**), ou mail (secretariat.appartements@groupe-sos.org), à l'attention du chef de service.

1 - La fiche de renseignements ci-jointe dûment remplie.

2 - Un rapport social concernant le jeune, et qui reprend :

- Son histoire familiale, les raisons de son accueil à l'Aide Sociale à l'Enfance et celles de votre demande d'admission au Service Appartement.
- un rappel des anciennes mesures d'assistance éducative (AEMO, placement) et prises en charges spécialisés (ex. CMP).
- le parcours scolaire, professionnel du jeune.
- La situation administrative du jeune. (titre de séjour, attente d'une demande de réfugié, CNI, etc.).

3 - Copie du contrat jeune majeur.

4 - Lettre de motivation du jeune.

5 - Copie de la carte vitale et de l'attestation CMU.

6 - Copie des derniers bulletins scolaires.

7 - Copie du titre de séjour (titre de séjour, récépissé, CNI, etc.)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du jeune : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :
.....

Tél :

Nationalité :

CNI Titre de séjour (type, échéance)

.....

Ou démarches en cours

.....

Numéro de **Sécurité sociale** :

CMU/CMUc valable jusqu'au

Carte vitale

Contrat jeune majeur du au

ASE (secteur/circonscription...)

Nom du Responsable du Secteur :

Référent éducatif

Scolarité

Établissement (adresse, téléphone,...) :

.....

Organisme demandeur :

Adresse :

Tél : Nom du référent éducatif :